

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 29 AOUT
2022**

Le vingt-neuf août deux mille vingt-deux à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Renaud de Clermont-Tonnerre, Maire, suivant convocation faite le vingt-trois août deux mille vingt-deux.

Présents : M. Renaud de CLERMONT-TONNERRE, M. Bertrand REGNAULT, Mme Brigitte LOZAC'H, M. Claude SICHE, Mme Annie LONEUX, Mme Anne, Marie QUÉRÉ, M. Jean-Claude SALAUN, Mme Hélène TASSEL, M. Yvan PELLÉ, M. Mathieu BRETON, M. Alexandre MOYOU, M. Hervé LOUSSAUT, Mme Sophie BELLEC,

Absents excusés : Mme Chantal GEFROY qui a donné procuration à Mme Brigitte LOZAC'H, Mme Annie PAILLER qui a donné procuration à M. Bertrand REGNAULT,

Secrétaire de séance : M. Hervé LOUSSAUT,

Délibération n°2022/53

TARIFS DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Rapporteur : Claude Siche

Il est proposé de maintenir les tarifs des services périscolaires à leur niveau de 2021-2022 pour cette rentrée scolaire 2022.

Un travail va être engagé avant la fin de l'année pour

- mettre en œuvre le dispositif « cantine à 1 € » (tarification en fonction du quotient familial)
- simplifier les tarifs de la garderie scolaire, actuellement au nombre de 5 ; et les revaloriser afin de prendre en compte l'impact de l'augmentation de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

Sophie Bellec indique que le prix de toutes les denrées augmente et que sans revalorisation des tarifs, c'est la commune qui assume seule ces augmentations. Yvan Pellé ajoute qu'il est important de ne pas décrocher des augmentations et de l'inflation, une revalorisation limitée mais régulière des tarifs tous les ans ou tous les 2 ans est recommandée.

Le maire ajoute qu'il est également important que les parents se disciplinent dans les inscriptions afin de limiter le gaspillage, qui représente également un coût certain. Ce système d'inscription le jour même est peut-être trop souple et à revoir.

Claude Siche informe que des pesées vont de nouveau être faites à la cantine pour mesurer le gaspillage en sortie de cuisine et d'assiette, dans une démarche de réduction des déchets et du gaspillage alimentaire. Nous pourrons comparer les résultats de cette année aux résultats du diagnostic réalisé durant l'année scolaire 2016-2017.

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND

Tarifs services périscolaires

Cantine scolaire	2021-2022	2022-2023
Repas enfant	2,93 €	2,93 €
Repas enseignant/visiteur	4,85 €	4,85 €
Tarif réduit à partir du 3ème enfant	1,52 €	1,52 €
Garderie scolaire		
Matin – 07H30 à 08H50 (1)	1,77 €	1,77 €
Matin – 08H30 à 08H50 (1)	0,91 €	0,91 €
Soir – 16H30 à 18H45 (1)	3,34 €	3,34 €
Soir – 16H30 à 17H30 avec goûter	1,72 €	1,72 €
Soir - après APC (activités pédagogiques complémentaires) sans goûter	1,57 €	1,57 €

(1) Demi tarif applicable à partir du 3ème enfant

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Approuve** les tarifs pour les services périscolaires tels que proposés ci-dessus

POUR : 15 voix – CONTRE : 0 voix – ABSTENTIONS : 0 voix

Pour copie conforme,
Le maire,
Renaud de Clermont-Tonnerre,

Département du FINISTERE

Commune de PLOUÉGAT-GUERRAND